



LISTING DISPOSITIFS EQUIFEEL



N°1 - L'essuie-glace

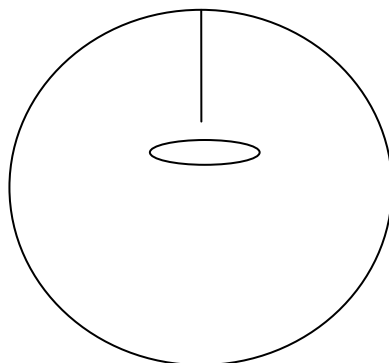
Test autorisé en épreuve Club A.

Équipement : Terrain idem test 5, un cavaletti de 50 cm ou de 30 cm pour les poneys A le long de la barrière. Le cavalier doit rester dans une zone de 2 m de part et d'autre de l'obstacle, cette zone doit être matérialisée (corde ou trace au sol). Une zone d'abord de 2 mètres est tracée devant l'obstacle.

Temps autorisé : 45 secondes.

Descriptif : Le départ est donné, l'équidé est immobile face au cavalier. Le cavalier fait sauter à son poney/cheval un cavaletti situé sur la piste, lui fait faire demi-tour et le refait sauter dans l'autre sens puis l'arrête. Le chronomètre s'arrête lorsque le poney/cheval est immobile. Le cavalier ne doit pas sortir de la zone balisée pour lui durant tout l'exercice. Tout passage du poney/cheval d'un côté à l'autre du cavaletti sans le franchir est considéré comme une sortie de zone de contrôle.

Le cavalier repositionne l'obstacle si besoin, sans interruption du chronomètre.



Contrat 10 points : Avec licol et longe.

Contrat 15 points : Avec licol, la longe étant fixée par un élastique au licol.

Contrat 20 points : En liberté.

Bonus : +2 points si le contrat est réalisé en moins de 35 secondes avec fluidité (valable pour les 3 contrats)

Pénalités :

- Matériel déplacé ou renversé : -2 points par matériel
- Renversement d'obstacle : -2 points
- Refus de l'obstacle : -2 points, Il y a refus ou dérobaude lorsque le poney/cheval en se dirigeant vers l'obstacle pénètre dans la zone de 2 m définie par un repère devant l'obstacle de la largeur de son front et qu'il ne le franchit pas. Si l'arrêt se prolonge, il s'agit d'un refus. Le poney/cheval peut faire un pas de côté puis le franchir mais s'il recule, ne serait-ce que d'un pied, c'est un refus. Le commissaire doit annoncer à voix haute les désobéissances qu'il comptabilise. Le troisième refus sur l'ensemble du test ramène le contrat à zéro.
- Sortie des quatre pieds du poney/cheval de la zone de contrôle : contrat ramené à zéro.
- Élastique cassé : contrat ramené à zéro.
- Contact entre le cavalier et son poney/cheval avec la main ou toute partie du corps et/ou le stick comme une aide pour réaliser le test : contrat ramené à zéro, sauf dans les contrats à 10 points des épreuves Club A, Club Poney et Club : -2 points par toucher.



LISTING DISPOSITIFS EQUIFEEL



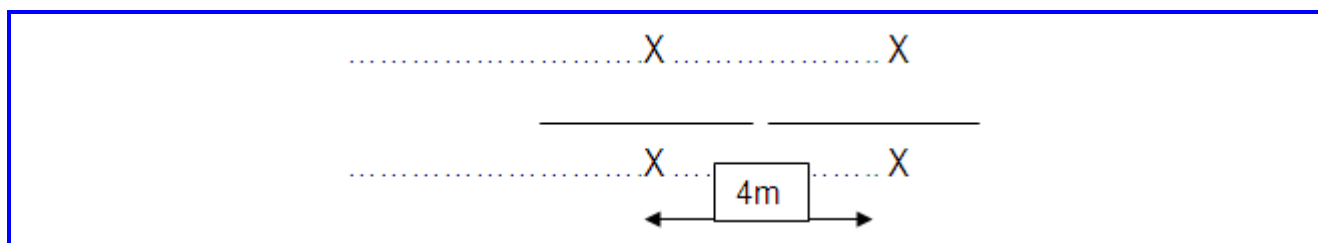
N°2 - Le déplacement latéral

Test autorisé en épreuve Club A.

Équipement : Deux barres de 4 m et 4 plots matérialisant une zone de 4 m X 4 m.

Temps autorisé : 1 minute.

Descriptif : Le cavalier positionne son poney/cheval de part et d'autre de la ligne de barres (antérieurs d'un côté postérieurs de l'autre) et à l'extérieur de la zone matérialisée par les plots. Il déplace son poney/cheval latéralement en traversant cette zone et jusqu'à en être sorti. Si l'équidé passe un pied de l'autre côté de la ligne de barre, le cavalier repositionne le poney/cheval et peut poursuivre l'exercice de l'endroit où cela s'est produit tant qu'il reste dans le temps imparti. L'exercice peut s'effectuer au choix de l'organisateur de la droite vers la gauche ou de la gauche vers la droite.



Contrat 10 points : Poney/cheval en longe.

Contrat 15 points : Longe fixée au licol par un élastique. La barre peut être surélevée.

Contrat 20 points : Poney/cheval en liberté ou longe posée sur le bras sans s'en servir à aucun moment. La barre peut être surélevée.

Bonus :

- +2 points si le contrat est réalisé en moins de 30 secondes avec fluidité (valable pour les 3 contrats)

Pénalités :

- Matériel déplacé ou renversé : -2 points par matériel.
- Poser d'un seul antérieur ou d'un seul postérieur de l'autre côté de la barre : -2 points par pied.
- Sortie des quatre pieds du poney/cheval d'un côté ou de l'autre de la barre : contrat ramené à zéro.
- Élastique cassé : contrat ramené à zéro.
- Contact entre le cavalier et son poney/cheval avec la main ou toute partie du corps et/ou le stick comme une aide pour réaliser le test : contrat ramené à zéro, sauf dans les contrats à 10 points des épreuves Club A, Club Poney et Club : -2 points par toucher.



LISTING DISPOSITIFS EQUIFEEL



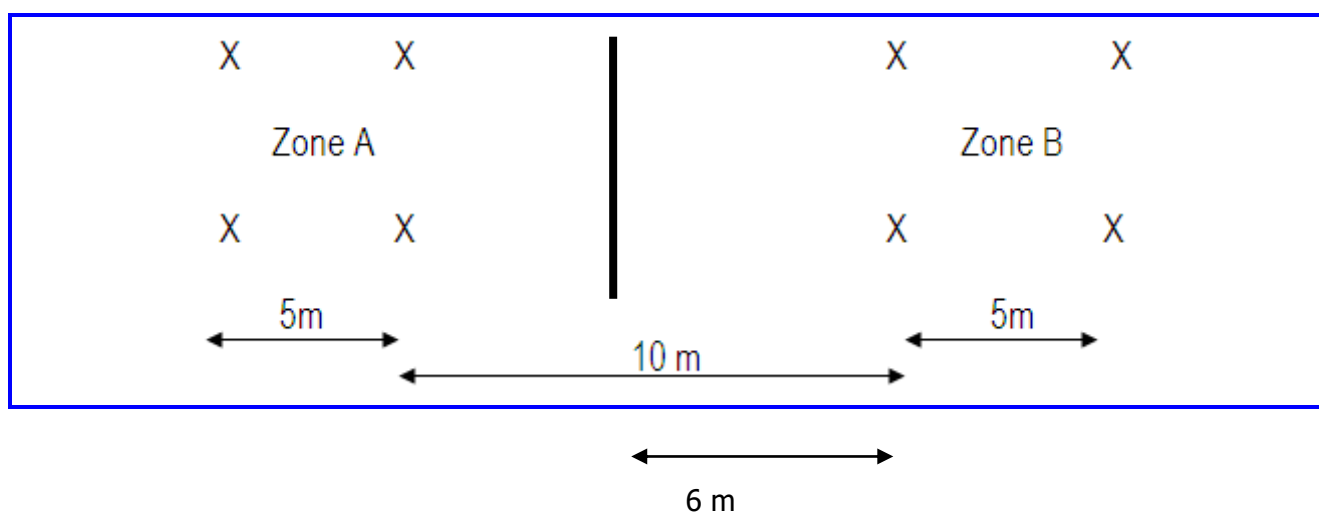
N°3 - Le licol

Test autorisé en épreuve Club A.

Équipement : 1 zone de départ et 1 zone d'arrivée, située à 10 m de la zone de départ. Une zone de contrôle est définie.

Temps autorisé : 1 minute 30.

Descriptif : Le cavalier à pied et son poney/cheval se dirigent vers la zone B située à 10 m de la zone A de départ, le cavalier arrête son poney/cheval, lui retire le licol, fait le tour du poney/cheval en le caressant avec le licol sur tout le corps puis il revient vers la zone de départ et s'arrête à l'intérieur de celle-ci.



Contrat 10 points : Le cavalier passe la longe ou la tête au-dessus de la nuque, pose un genou au sol et remet le licol à son poney/cheval dans la zone B, avant de revenir vers la zone A de départ.

Contrat 15 points : le cavalier et le poney / cheval reviennent dans la zone A de départ, le cheval sans licol, une fois dans la zone le cavalier passe la longe ou la tête au-dessus de la nuque, pose un genou au sol et lui remet le licol.

Contrat 20 points : le poney / cheval reste dans la zone B, le cavalier revient seul jusqu'à la ligne des 6 mètres sans que l'équidé sorte de la zone B, puis il invite son poney / cheval à le rejoindre, il rentre avec son poney / cheval dans la zone A de départ passe la longe ou la tête au-dessus de la nuque, pose un genou au sol et lui remet le licol.

Dans tous les cas, le chronomètre s'arrête lorsque cavalier et poney/cheval sont dans la zone, que le licol est remis et le cavalier est debout.

Pénalités :

- Matériel renversé : -2 points par matériel.
- Poser d'un pied hors de la zone de contrôle : -2 points par pied.
- Sortie des quatre pieds du poney/cheval de la zone de contrôle : contrat ramené à zéro.
- Contact entre le cavalier et son poney/cheval avec la main ou toute partie du corps et/ou le stick comme une aide pour réaliser le test : contrat ramené à zéro, sauf dans les contrats à 10 points des épreuves Club A, Club Poney et Club : -2 points par toucher.



LISTING DISPOSITIFS EQUIFEEL



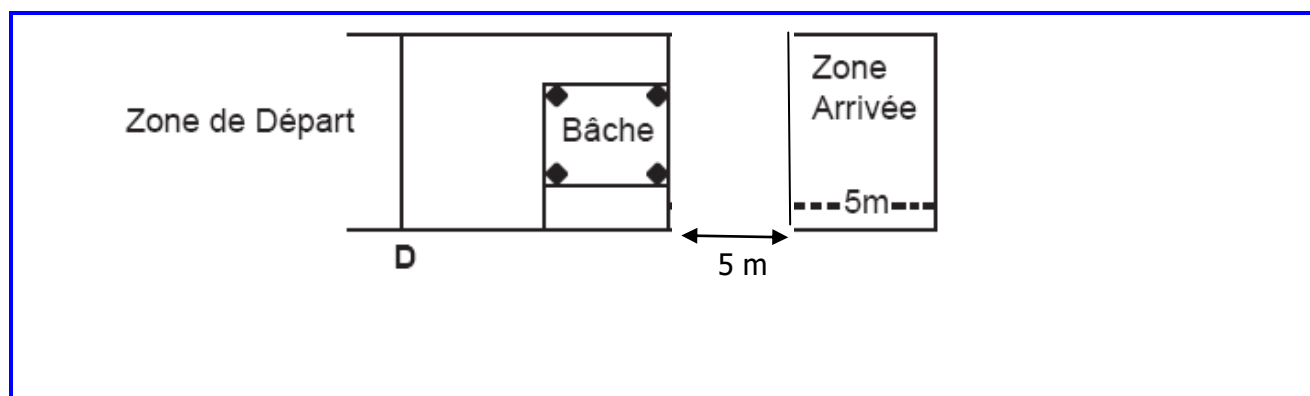
N°4 - La bâche

Test autorisé en épreuve Club A.

Equipement : Une bâche lourde de 2 m x 3 m délimitée par des plots posés aux 4 coins et placée au centre d'une zone de contrôle de 10 m x 10 m.

Temps autorisé : 45 secondes.

Descriptif : Le cavalier part de la ligne de départ, doit faire traverser la bâche à son poney/cheval et l'arrête dans la zone d'arrivée.



Contrat 10 points : Avec licol et longe, traverser la bâche et s'arrêter sur la bâche 5 secondes. Le cavalier ne doit pas marcher sur la bâche.

Contrat 15 points : Avec licol et longe reliée par un élastique, le poney/cheval s'arrête sur la bâche 5 secondes, le cavalier ne doit pas marcher sur la bâche.

Contrat 20 points : Idem contrat 15 points, poney/cheval en liberté. Lors de l'arrêt, le cavalier doit faire le tour de la bâche. Le poney / cheval doit rester immobile sur la bâche.

Pénalités :

- Matériel déplacé ou renversé : -2 points par matériel.
- Poser d'un pied hors de la bâche : -2 points par pied.
- Sortie des quatre pieds du poney/cheval de la zone de contrôle : contrat ramené à zéro.
- Elastique cassé : contrat ramené à zéro.
- Contact entre le cavalier et son poney/cheval avec la main ou toute partie du corps et/ou le stick comme une aide pour réaliser le test : contrat ramené à zéro, sauf dans les contrats à 10 points des épreuves Club A, Club Poney et Club : -2 points par toucher.



LISTING DISPOSITIFS EQUIFEEL



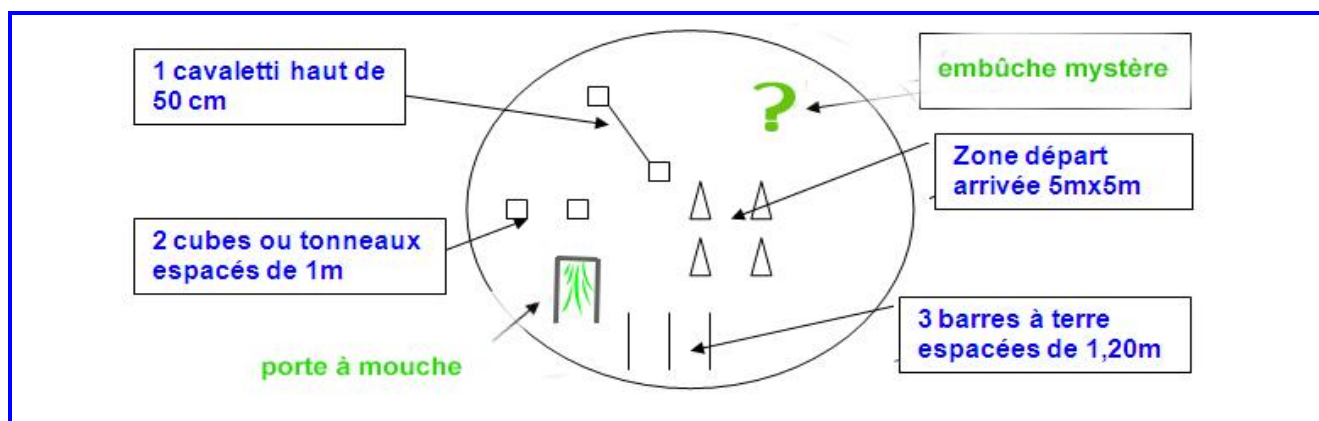
N°5 - Les embûches

Test autorisé en épreuve Club A. Les embûches sont au choix de l'organisateur. Elles doivent correspondre aux dispositifs réglementaires de la catégorie de l'épreuve.

Équipement conseillé : Un round pen ou un espace clos d'environ 20 m x 20 m, 2 cubes ou bidons, un cavaletti de 50 cm (40 cm en Club A) avec une barre ou type matériel de chantier, barres à terre espacées de 1,20m, une zone départ/arrivée matérialisée par 4 plots.

Temps autorisé : 1 minute et 30 secondes.

Descriptif : Les deux cubes ou bidons sont espacés d'1 m, les barres à terre et l'obstacle ne doivent pas être sur la piste extérieure. Le cavalier part immobile de la zone D/A et doit franchir les 4 ou 5 embûches sans jamais mettre un pied dans la zone que chacune représente. Le cavalier ne doit pas passer entre les cubes ni marcher dans la zone des barres à terre ni sauter l'obstacle. En cas de renversement, le cavalier remonte l'obstacle, ou toute autre embûche non franchie lui-même sans interruption du chronomètre. L'embûche mystère n'est pas obligatoire. Le chronomètre s'arrête après le passage des embûches dans n'importe quel ordre le couple est immobile dans la zone D/A.



Contrat 10 pts : Avec licol et longe.

Contrat 15 pts : Avec licol, la longe étant fixée par un élastique au licol.

Contrat 20 pts : En liberté.

Bonus :

- +2 points si le contrat est réalisé en moins de 1 minute avec fluidité (valable pour les 3 contrats)
- +2 points si l'embûche mystère est franchit dans le temps imparti.

Pénalités :

- Matériel déplacé ou renversé : -2 points par matériel.
- Refus de l'obstacle : -2 points, Il y a refus ou dérobade lorsque le poney/cheval en se dirigeant vers l'obstacle pénètre dans la zone de 2 m définie par un repère devant l'obstacle de la largeur de son front et qu'il ne le franchit pas. Si l'arrêt se prolonge, il s'agit d'un refus. Le poney/cheval peut faire un pas de côté puis le franchir mais s'il recule, ne serait-ce que d'un pied, c'est un refus. Le commissaire doit annoncer à voix haute les désobéissances qu'il comptabilise. Le troisième refus sur l'ensemble du test ramène le contrat à zéro.
- Élastique cassé : contrat ramené à zéro.
- Contact entre le cavalier et son poney/cheval avec la main ou toute partie du corps et/ou le stick comme une aide pour réaliser le test : contrat ramené à zéro, sauf dans les contrats à 10 points des épreuves Club A, Club Poney et Club : -2 points par toucher.